

# Le droit à accéder à l'électricité renouvelable lorsqu'on n'a pas ou peu de moyens

Chez ECOLO, nous demandons à ce que chacun(e), peu importe le revenu dont il/elle dispose, puisse accéder à l'électricité renouvelable. Cette exigence nous paraît d'autant plus atteignable que la commune de Rebecq a à sa tête quelqu'un qui prétend s'occuper des enjeux environnementaux mais dont les actes se limitent pour l'instant à présider une commission «environnement» à l'Union Wallonne des Villes et des Communes.

Nous pensons qu'il serait possible également de transformer cet « intérêt » soudain pour l'Environnement en actes concrets profitables aux citoyen(ne)s rebecquois(es) :

- Outre le suivi du Conseiller « énergie » du CPAS, on pourrait agir sur les logements sociaux (dont certains toujours en chantier) du
- Roman Païs et autres, présents sur le sol rebecquois. Il apparaît que de plus en plus, les ménages à faibles revenus bénéficiant d'un logement à loyer modéré doivent payer presque autant pour leur facture énergétique que pour le loyer. En Autriche, un projet a visé à isoler et à équiper ces logements de moyens de production à base d'énergies renouvelables. Les ménages ne paient plus qu'une petite partie du montant de leur facture habituelle et la commune aménage les habitations et se rembourse avec les aides, primes et la petite contribution des ménages. Dans ce pays, tout le parc de logements sociaux a ainsi pu être équipé et isolé !
- A Flobecq, dans le Hainaut occidental, les habitants peuvent acquérir des panneaux photovol-

taïques gratuitement grâce à une ASBL fondée par la commune. L'ASBL est intermédiaire entre le citoyen et la Région wallonne. Le projet est né de la volonté de corriger une injustice : il n'était plus considéré normal que seules les personnes les plus aisées financièrement puissent acheter ou emprunter pour accéder au photovoltaïque. La commune a emprunté 4.5 millions d'Euros pour acheter les installations et se rembourse progressivement via les certificats verts. Il y a une absence totale de gain.

## Photovoltaïques : modifications réglementaires

Le régime actuel d'attribution des certificats verts tel que présenté dans notre article sera toujours d'application jusqu'au 30 novembre 2011. (Attributions de certificats durant 15 ans).

- Du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 31 mars 2012 : transition : maintien du coefficient multiplicateur de 7 CV/MWh, mais limitation de l'octroi à 10 ans.
- Du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 août 2012 : coefficient multiplicateur dégressif durant 10 ans permettant un meilleur temps de retour

sur investissement - volume cumulé sur 10 ans = 60 CV/MWh.

- Du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 mars 2013 : coefficient multiplicateur dégressif durant 10 ans permettant un meilleur temps de retour sur investissement - volume cumulé sur 10 ans = 50 CV/MWh

Actuellement, c'est la mise en service de l'installation qui est l'acte générateur de ce changement. Une seconde condition est que l'organisme de contrôle réceptionne l'installation dans les 6 mois.



WikimediaCommons - Lucas Braun

# Les panneaux photovoltaïques conservent leur notation triple A

Bonne nouvelle, si bon nombre de pays ont vu la notation de leur dette dégradée par trois agences qui font leur loi sur les marchés virtuels en déconnexion complète avec l'économie réelle, les panneaux photovoltaïques, eux, conservent leur triple A:

**Avantageux pour l'environnement ;**

**Avantageux pour l'emploi local ;**

**Avantageux pour sa rentabilité.**

## Avantageux pour l'environnement

Plus besoin de longues démonstrations après la catastrophe nucléaire de Fukushima pour conclure qu'il est plus bénéfique pour l'environnement de produire son électricité à partir d'énergies renouvelables que d'énergies fossiles ou nucléaire.

## Avantageux pour l'emploi local

En faisant le choix de recourir à l'électricité photovoltaïque, on passe souvent par de petites ou grandes PME de sa région ce qui génère de l'emploi en tant que délégué commercial, logisticien, électricien ou encore couvreur et employés administratifs pour le suivi

des dossiers. C'est un bel exemple d'alliance Emploi – Environnement.

Continuer d'importer toujours plus d'énergie de l'étranger, c'est délocaliser de gros moyens financiers chaque fois que l'on paie sa facture d'énergie. Moyens financiers qui bénéficient la plupart du temps à de petits clans dans des pétromonarchies dont les peuples vivent dans la pauvreté. Pétromonarchies dépensant, de temps à autre, des millions d'euros à l'achat de joueurs ou entraîneurs de football.

## Avantageux pour sa rentabilité

Si vous avez des économies et que vous ne voulez pas les investir (actuellement, on peut remplacer le terme «investir» simplement par « perdre ») en action ou en sicav (ce qu'on comprend tout à fait par les temps qui courent) pourquoi pas un investissement dans une installation photovoltaïque?

Un de nos membres nous fait part qu'il a placé au printemps dernier une installation couvrant sa consommation annuelle d'électricité à savoir 2450 kWh. Une installation de cette puissance a coûté 12.893 Euros (financée avec un prêt vert sur 5 ans avec des intérêts très bas dont une partie est déductible dans la déclaration d'impôts).

Grâce au cumul des déductions fiscales, des certificats verts (droits que

les entreprises émettrices de CO2 achètent en contre partie de l'impact de leur activité sur l'environnement à des producteurs d'électricité renouvelable) et des économies sur sa facture d'électricité : les panneaux photovoltaïques s'avèrent bien plus rentables que n'importe quel investissement financier (mis à part l'isolation de la maison, bien entendu !).

Un partenaire de choix : Le guichet de l'énergie

Il peut s'avérer difficile d'estimer son besoin en électricité photovoltaïque, la taille idéale de l'installation, le budget nécessaire, la qualité des panneaux proposés par l'une ou l'autre marque, etc. Un service public de qualité est à la disposition des citoyens pour répondre à ces questions et déterminer les contours d'un bon projet. Pour l'avoir consulté, nous pouvons dire que le guichet de l'énergie de Braine-le-Comte a donné largement satisfaction dans l'aide à la réponse à toutes ces questions.

## Liens intéressants :

[www.cwape.be](http://www.cwape.be)

[www.ef4.be](http://www.ef4.be)

[www.apere.org](http://www.apere.org)

<http://energie.wallonie.be/fr/guichet-de-l-energie-de-braine-le-comte.html?IDC=6946&IDD=21889>

